

**COMPTE RENDU
CTPD DU 5 avril 2011**

Jusqu'à quand ?

Déclaration liminaire de la délégation Force Ouvrière

Monsieur le Président,

Lors du CTPD sur les emplois du 21 janvier dernier, nous avons attiré votre attention sur la situation critique des services créée par les suppressions d'emplois massives successives.

Aujourd'hui, dans cette nouvelle réunion du comité technique paritaire départemental, les propositions soumises à notre avis ne sont que l'adaptation de notre administration à la situation créée par les suppressions d'emplois.

Restructuration de l'IAD du SIP de Langon : la déclaration des agents est claire. Ils entendent « **pointer du doigt le manque cruel d'effectifs...** ». Ils listent précisément les effectifs manquants. Faute de personnels, vous proposez la fusion des SAID de Podensac et Bazas pour mutualiser les moyens.

Changement d'horaire à la Trésorerie de Pauillac ? Le chef de poste justifie sa demande : « Il s'agit **d'adapter ces horaires d'ouvertures dans un contexte de forte réduction des effectifs du poste,** ». A Bordeaux Est, le comptable argumente dans le même sens : « Ce site accueille un public important, tout en devant faire face à des tâches de gestion enfermées également dans des délais qui ne peuvent plus être respectés aujourd'hui. **Une meilleure maîtrise de l'accueil limité au respect des engagements obligatoires, devrait permettre...** ». Quand à la Trésorerie du Bouscat, le responsable est très laconique : demande exprimée pour des motifs liés à l'organisation du poste et à la réduction des effectifs à compter du 1 avril 2011. ».

Avions-nous eu tort de dire que les services étaient au point de rupture et ne pouvaient plus assurer le service public qu'un citoyen est en droit d'attendre de la République ?

Vous nous proposez une modification du périmètre des équipes de renfort en résidence dans la filière gestion publique. Faut-il préciser qu'il y a eu 16 suppressions d'emplois dans les équipes de renfort ces deux dernières années ? **Ce sont les agents investis dans ce secteur qui vont faire les frais de l'opération.** Ils vont aller de Saint Loubes à Saint Médard en Jalles, sans les indemnités de l'équipe de renfort départementale. L'appel au volontariat ne change rien au problème.

Les agents du service des Pensions doivent faire face à la mise en place du Centre de gestion des retraites. Les agents mutés au 1 avril, devront répondre au téléphone avec une courte formation là où il faut un an pour commencer à être efficient. Les anciens aideront les nouveaux. Mais qui traitera les dossiers ? Est-il déplacé de demander un report de la mise en route du centre d'appel ?

Conservation des hypothèques : l'administration va à la pêche des volontaires pour renforcer ce service. Qui va les remplacer dans leurs services respectifs ?

Monsieur le Président

Comment comprendre que le service de la CDC, depuis plus d'un an, travaille dans des conditions sanitaires déplorables, constatées par le médecin de prévention ? Sur un tel sujet, nous ne devrions même pas à avoir à poser la question.

A nouveau, nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires à la bonne réalisation de nos missions

A nouveau nous entendons que vous nous annonciez quelles mesures vous comptez prendre pour faire face à l'insuffisance des effectifs.

Nous rendrons compte de nos débats, de vos réponses, auprès des adhérents, auprès des agents. Nous entendons, pas à pas, comme c'est la tâche d'un syndicat, défendre leurs revendications et le Service Public Républicain.

Points soumis au vote :

1) Restructuration de l'IAD du SIP de Langon :

Chaque organisation syndicale avait inclus dans sa délégation un agent du SIP de Langon. Ceux-ci ont lu une déclaration, signée par tous les agents et soutenue par l'ensemble des syndicats, dénonçant la situation préoccupante de leur service.

D'ores et déjà, les premières projections montrent que les objectifs en matière de saisie des déclarations sur les revenus ne pourront être réalisés.

FO a dénoncé une nouvelle restructuration liée au manque de personnels, avec seulement 17 agents présents réellement pour un total au TSM de 22.

FO a demandé à la Direction de s'engager à pourvoir les emplois manquants au mouvement du 1^{er} septembre.

En réponse la Direction a indiqué que, bien qu'attentive à la situation du SIP de Langon, elle ne pouvait prendre cet engagement. Elle a par ailleurs refusé de prendre des mesures d'urgence comme pour les hypothèques.

**En clair la direction sait que le SIP de Langon va droit au mur,
Mais faute de moyens, les agents devront se débrouiller !
FO n'acceptera pas cette situation**

Vote : contre FO, CGT, CFDT, SNUJ

2) Périmètre géographique des équipes de renfort en résidence :

La filière gestion publique dispose de deux échelons de renforts dans l'EMR (équipe mobile de renfort) : une équipe départementale, une équipe en résidence. Cette dernière n'intervient que dans les postes de la ville de Bordeaux et le CPS.

Il est proposé pour l'équipe en résidence, sur la base du volontariat, « afin de gagner en souplesse de gestion...**d'étendre la notion de résidence au périmètre de la CUB** », en attendant une réforme nationale des équipes mobiles de renfort pour la constitution d'une seule équipe de renfort départementale pour les deux filières.

FO a condamné une telle initiative. La « souplesse » recherchée vise à palier les 16 suppressions d'emplois depuis 2 ans sur ce secteur. La direction a par ailleurs reconnu qu'il lui était impossible de donner aux agents volontaires, les mêmes indemnités que pour les agents de l'équipe départementale.

De plus, suivant le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 toutes les communes limitrophes de Bordeaux n'ouvrent plus droit au frais de déplacements.

Enfin, au vu de la liste des communes concernées (Blanquefort, Saint Médard en Jalles, Le Bouscat, Mérignac, Pessac, Talence, Villenave d'Ornon, Bègles, Cenon, Saint Loubes), nous ne savions pas que Saint Loubes était dans la CUB !

Une nouvelle fois ce sont les agents, dans leurs conditions de travail et leur rémunération, qui vont faire front les frais des suppressions d'emplois

Le CTPD n'a pas eu à se prononcer sur cette question. L'expérience débute et reviendra à l'ordre du jour d'un prochain CTPD.

3) Demande de modification des horaires d'ouverture, Trésorerie de Bordeaux-Est, Pauillac et Bouscat :

Il s'agit d'une demande de réduction des horaires d'ouvertures émanant de ces postes comptables, demande directement liée au manque d'effectifs, à l'augmentation constante du nombre de contribuables reçus et de fait, à l'impossibilité de réaliser les missions correctement.

FO a une nouvelle fois interpellé la Direction sur le fait que les services n'avaient plus les moyens d'accomplir leurs missions de service public.

En outre il apparaît aujourd'hui clairement que « l'utilisateur » n'est plus du tout au cœur de toute réorganisation des services comme cela était régulièrement mis en avant pour justifier les réformes et autres restructurations.

Vote : Contre : CGT
Abstention : FO, SNUI, CFDT

4) Généralisation des nouvelles règles de vie et règlements intérieurs des services concernés

Cette question, déjà abordée dans un CTPD précédent, l'administration refusant de reconduire les aménagements existant dans un certain nombre de Trésorerie, nous avons voté contre. Aujourd'hui, ce sont les règlements intérieur après la consultation des personnels qui sont examinés.

Vote : Contre : FO, CGT, SNUI,
Abstention : CFDT

Points pour information :

Projet de modification des horaires d'ouverture de la Direction site de Mériadeck : il est envisagé la fermeture du site au public de 12H à 13H30.

Mise en place d'un plan d'urgence dans les conservations des hypothèques de Bordeaux : 6 agents sollicités, 3 agents ont été affectés, 1 agent B EDRA au 1 mars 2011 à la Conservation des Hypothèques de Bordeaux II, 1 agent B EDRA à compter du 8 mars à la Conservation des Hypothèques de Bordeaux I, 1 agent C EDRA maintenu à la Conservation des Hypothèques de Libourne.

FO à une nouvelle fois dénoncé la méthode employée par la Direction. En réponse, il nous a été précisé que les collègues issus des CDI ou SIP réintégreraient leurs services d'origine pour la campagne IR.

Plan de qualification catégorie A : transformation de deux emplois d'huissier, « gelés » jusque là, en emplois A chargés de mission.

Programmation immobilière arrêtée au titre de 2011.

Questions diverses :

Interventions FO

Pensions/CGSR : la délégation Force Ouvrière a remis à la Direction le cahier revendicatif établie par les collègues des CGSR de Bordeaux et de Rennes, et demandé à ce qu'il soit annexé au PV du CTP.

CDC Mériadeck:

La Direction nous a informés de la mise en place de vasistas ouvrants destinés à améliorer la ventilation du bureau.

FO qui a eu connaissance de la situation il y a peu est vivement intervenu sur la gestion de ce problème par la Direction. L'état sanitaire des locaux de la CDC, absence d'aération, système de climatisation mal entretenu, a entraîné des problèmes de santé pour quelques agents.

Pour FO, la Direction pourtant interpellée par les personnels a concrètement manqué à ses obligations en laissant perdurer cette situation depuis mai 2009.

En outre, même lors des CHS, la Direction n'a jamais communiqué aux représentants des personnels les problèmes rencontrés dans ces locaux tels que nous l'ont rapporté les agents.

Sous-sol cité administrative :

FO est intervenu sur l'encombrement du sous-sol au regard de la sécurité des agents y travaillant, ou amenés à s'y déplacer (matériaux entreposés en équilibre à coté des portes, dans les passages, présence de produits inflammables, plan d'évacuation absents ou éloignés du lieu de travail des personnels...).

A trois reprises notre syndicat était intervenu sur ce point sans réponse satisfaisante de la Direction.

La délégation FO a remis des photos des lieux qui seront annexés au PV du CTP et a demandé une fois de plus que la Direction prenne enfin des dispositions.

Il semble qu'à la suite de cette intervention la direction ait retrouvé le chemin du sous sol de la cité administrative, et les mises en ordre demandées effectuées.

Désamiantage tour B cité administrative :

Les travaux de désamiantage son programmés pour commencer en 2013. A la question du relogement des personnels pendant les travaux la Direction travaille sur deux hypothèses.

- « relogement dans des préfabriqués installées sur le parking de la cité »
- « recherche de locaux provisoires à proximité de la cité avec rapprochement vers le public à traiter »

Pour ce qui concerne les CDI concernés, la recherche de locaux sur les communes de Pessac et Talence n'est pas exclue. Aucun SIP n'est prévu en 2011 ou 2012. Dont acte. Et en 2013 ?

FO-DGFIP 33
05 56 24 81 53

CITE ADMINISTRATIVE
RUE JULES FERRY
17° ETAGE - TOUR A
33090 BORDEAUX CEDEX

Site internet de la section: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/>